



CONSIGNES AUX AUTEURS



■ Revue **Synergies Pays germanophones** ISSN : 1866-5268

1. Les propositions d'article seront envoyées pour évaluation à l'adresse suivante : synergies.paysgermanophones@gmail.com. L'auteur y joindra un court CV. Lors de la remise définitive de l'article, il fera parvenir à la rédaction un paragraphe de 5 lignes résumant son cursus et ses axes de recherche.
2. Les travaux seront inédits et n'auront pas été envoyés à d'autres lieux de publications. Ils n'auront pas plus été proposés simultanément à plusieurs revues du GERFLINT.
3. Les articles suivront un processus de double évaluation anonyme par des pairs membres du comité scientifique et du comité de lecture de la revue ou/et par des évaluateurs extérieurs. L'auteur recevra le contenu de ces évaluations.
4. Le titre de l'article, centralisé, taille 10, en gras et en petits caractères, ne sera pas trop long.
5. Le prénom et le nom de l'auteur (en gras), de son institution, du pays et l'adresse électronique de l'auteur seront centrés et en petits caractères.
6. Tout article devra être précédé d'un résumé de 8-10 lignes maximum suivi de 3 ou 5 mots-clés en petits caractères, taille 9. Ce résumé, suffisamment clair pour être traduit, ne ressemblera ni à une présentation ni à une introduction.
7. Titre de l'article, résumé et mots-clés en français seront suivis de leur traduction en anglais.
8. La police de caractère est Trébuchet ou Times New Roman, taille 10. Le texte, sur fichier Word, doit être saisi au kilomètre. La tabulation est interdite. La revue a son propre standard de mise en forme.
9. Les auteurs, dans la mesure du possible, éviteront de dépasser 30.000 signes, soit 10 pages Word, bibliographie et notes comprises.
10. Tous les paragraphes (titres en gras, petits caractères) seront distincts avec un seul espace. La segmentation en 2 voire 3 niveaux de titre est suffisante.
11. Les mots ou expressions que l'auteur souhaite mettre en relief seront entre guillemets ou en italique. Le soulignement, les caractères gras et les majuscules ne seront en aucun cas utilisés, même aux noms propres et dans les références bibliographiques, sauf la majuscule initiale.
12. Les notes, brèves de préférence, figureront en fin d'article avec appel de note automatique continu (1,2,...5). L'article ne devra pas avoir plus de 10 ou 15 notes.
13. Dans le corps du texte, les renvois à la bibliographie se présenteront comme suit : (Dupont, 1999 : 55).

14. Les citations, toujours conformes au respect des droits d'auteurs, seront en italique, taille 8. Les citations dans une langue autre que celle de l'article devront être traduites dans le corps de l'article avec la version originale en note.

15. La bibliographie en fin d'article (sans alinéa, 10 à 15 références environ) s'en tiendra principalement aux ouvrages cités dans l'article et s'établira par classement alphabético-chronologique des noms propres.

→ 16. **Pour un ouvrage** : Baume, E. 1985. *La lecture – préalables à sa Pédagogie*. Paris : Association Française pour la lecture.

Fayol, M. et al., 1992. *Psychologie cognitive de la lecture*. Paris : PUF.

Gaonac'h, D., Golder, C. 1995. *Manuel de psychologie pour l'enseignement*. Paris : Hachette.

→ 17. **Pour les travaux publiés dans un ouvrage collectif** : Morais, J. 1996. La lecture et l'apprentissage de la lecture : questions pour la science. In : *Regards sur la lecture et ses apprentissages*. Paris : Observatoire National de la lecture.

→ 18. **Pour un article de périodique** : Kern, R.G. 1994. « The Role of Mental Translation in Second Language Reading ». *Studies in Second Language Acquisition*, n°16, pp. 41-61.

→ 19. **Pour les références électroniques** : Les auteurs supprimeront l'hyperlien et le soulignement automatique. Elles seront suivies de la date de consultation après une stricte vérification de leur fiabilité et du respect du Copyright.

20. En cas de recours à l'Alphabet Phonétique International, utiliser gratuitement les symboles sur le site : <http://www.sil.org/computing/fonts/encore-ipa.html>

21. Tout document (Graphiques, schémas, figures, photos, cartes géographiques etc.) sera envoyé sans couleur en format PDF ou JPEG, avec obligation de *références, de mettre une légende et un titre* conformes au copyright sans être copié/collé mais scanné à plus de 300 pixels (avec paramètres de cadrage). Un extrait de texte scanné doit être réécrit en Word, il est également possible d'utiliser un logiciel de reconnaissance des caractères pour éviter tout problème de qualité d'impression. L'épaisseur de trait des tableaux doit être de 0,25. Les tableaux qui ne sont pas assez clairs sont refusés.

22. Les captations d'écrans sur l'internet ne sont pas acceptées. Tout extrait de texte doit être réécrit en Word avec indication des références.

23. Lorsque l'article aura reçu un avis favorable ou favorable sous réserve de modifications, son auteur est prié de procéder, dans les plus brefs délais, aux corrections demandées par les évaluateurs et le comité de rédaction. Les articles sous réserve de modification seront soumis à une seconde évaluation.

24. L'article sera mis en ligne et diffusé par le service éditorial du GERFLINT dans son intégralité. L'auteur recevra un exemplaire du numéro imprimé.

25. Une fois publié et numérisé par le GERFLINT, l'article ne devra pas être auto-archivé ni déposé en post-publication, sans que le Directeur de publication en soit averti et donne explicitement son autorisation.